

## Compte-rendu du conseil d'école

### École :

Adresse : École élémentaire du Chêne  
Route de Melle  
79120 Lezay

Date : Le 5 novembre 2015

### Participants :

Représentants des parents d'élèves :

- Mme Olivet
- Mme Grandamy
- Mme Oulier
- Mme Jubien
- Mme Barritault
- Mme Joubert
- M. Tribot
- Mme Cousseau
- Mme Melin
- M. Laurent (excusé)

Enseignants :

- Bonastre Aurélie
- Rault Sophie
- Grégoire Delphine
- Delagarde Claire
- Maixandau Corinne
- Motard Simon
- Marquet Pierrick
- Mme Demontier
- Mme Gilbert
- Mme Souchard
- 
- 

Mairie :

- Mme Quintard Mélouki
- M Olivier Gaillet
- Mme Nathalie Lucquiaud
- M Maireau (Maire de Lezay)

DDEN :

- M. Peltreau : Excusé

-

IEN :

- Excusée

ATSEM :

- Mme Moirou

-

-

-

Autres :

- APE : M. Vergnault (excusé)

-

### Ordres du jour :

- 1/ Bilan de la rentrée, effectifs
- 2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école
- 3/ Point sur la sécurité dans les écoles (exercices, vigipirate, sortie...)
- 4/ Bilan financier des coopératives
- 5/ Projets des classes
- 6/ Révision et vote des règlements intérieurs
- 7/ Travaux dans les écoles
- 8/ Questions diverses

### Relevé des conclusions du conseil d'école :

## **18h00 : Tour de table et Vote du rassemblement des deux conseils d'école Maternelle et Élémentaire**

### **1/ Bilan de la rentrée**

A l'école maternelle, les effectifs sont les suivants :

- PS : 29
- MS : 34(1 inscription pendant les vacances)
- GS : 23
- Soit un total de 86 élèves
- Répartition des classes
- 29 PS avec Mme Demontier
- 17MS/12GS avec Mme Gilbert
- 17MS/11 GS avec Mme Souchard

M. Vinconneau, maître remplaçant

A l'école élémentaire, les effectifs sont les suivants :

- CP : 25
- CE1 : 18
- CE2 : 28 (-1 en janvier)
- CM1 : 26
- CM2 : 27

Soit un total de 124 élèves

(départ annoncé pour une CE2)

- Les classes ont été réparties de la manière suivante :
  - Mme Rault classe de CP
  - Mme Maixandeu classe de CE2-CE1
  - Mme Delagarde sur les 2 classes de CP et CE1 en tant que DPMQDC
  - Mme Grégoire classe des CE2
  - M. Marquet classe des CM1
  - Mme Blaineau (décharge classe directeur) CM1
  - Mme Bonastre classe des CM2
  - Mme Hugonau Laure et Mme Pasquet Florence : remplaçants
  - M. Motard Simon : maître E

Le PMQDC est en place à nouveau dans notre école. Il y a en fait 3 enseignants pour les deux classes de cycle 2 afin d'aider au mieux les enfants à besoin dans les acquisitions fondamentales du cycle 2. Ce dispositif permet le travail en groupe restreint/groupe de besoins/groupe de niveaux/que CP/que CE1... En début d'année, les enseignantes se sont attachées à observer les 2 groupes et à cibler au mieux les besoins, à corriger les mauvaises habitudes gestuelles...

Pour les autres classes, fonctionnement avec des décloisonnements et des échanges de services (Sciences, Histoire, Géographie...), pour profiter au mieux du matériel, des compétences des enseignants, et pour faire le lien entre les groupes séparés.

### **2/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

Maternelle : Cette année, il y avait 151 électeurs inscrits à l'école maternelle. 96 ont voté soit 63,58 % de participation (en 2014 56,72%) 84 exprimés 12 nuls

Sont élues :

|                     |                                 |
|---------------------|---------------------------------|
| Mme Olivet Amandine | supp : Mme Barritault Pascaline |
| Mme Oulier Carine   | supp : Mme Grandamy Mélanie     |
| Mme Jubien Aurélie  | supp : Mme Lambert Laure        |

Élémentaire : (CF. le PV élection) Cette année, il y avait 197 électeurs inscrits à l'école élémentaire. 123 ont voté soit 62,44 % (l'année précédente, 62,14%). 1 blanc, 13 nuls, 109 exprimés...

Sont élus :

|                       |                               |
|-----------------------|-------------------------------|
| M. Laurent Jean-Yves  | supp : Mme Gachet Emilie      |
| Mme Joubert Emma      | supp : Mme Normand Sophie     |
| M Tribot Mickaël      | supp : Mme Pelletier Florence |
| Mme Melin Laurence    | supp : Mme Cousseau Amélie    |
| Mme Merceron Laurence | supp :                        |

### **3/ Point sur la sécurité :**

Un exercice d'évacuation a été réalisé à l'école maternelle.

Le PPMS a été réalisé en juin.

À l'élémentaire : Un exercice d'évacuation a eu lieu le 1er octobre. Il s'est déroulé dans le calme et l'ordre, l'évacuation a été rapide, la durée de rassemblement est fonction de la distance à parcourir (point de rassemblement dans la cour). Évacuation, Rassemblement et Appel en 4 minutes 02secondes. (CE2/CM2/CM1 : 2 minutes -----> CP/CE1 : 4"02)

L'exercice de mise en sûreté a été effectué en juin pour l'année scolaire 2014, après l'achat du matériel et la mise en place des éléments de l'exercice avec la mairie et la cantine. Cf. [Bilan 1](#) (transmis à la mairie et à l'IEN)

Un autre exercice a été réalisé le 15 octobre 2015, avec un autre scénario. Cf. [Bilan 2](#) (transmis à la mairie et à l'IEN)

Point sécurité sortie des classes :

Rappels : Ne pas se garer n'importe où (bittes/plots ? cf. question diverse 2.)  
Ne pas passer sur la voie privée du collège...

### **4/ Bilan financier des coopératives**

Le bilan est disponible à l'école maternelle

Au 31 août 2015, le compte courant représente un solde positif de 7562,76€

Pour l'exercice 2014/2015, les comptes représentent un passif de – 1499,12 euros

Total des charges de 12149,56

Total des produits de 10650,44 (subvention mairie comprise)

Le bilan est disponible à l'école élémentaire

Au 30 septembre 2015, le compte courant représente un solde positif de 11314,27 € (après versement de toutes les subventions).

Pour l'exercice 2014/2015, les comptes représentent un passif de -668,40 € avant la subvention PEL (960€) qui est arrivée depuis...

Total des charges de 21593,07 €

Total des produits de 22261,47 €

([Budget Nantes](#))

## 5 /Projets des classes

### école maternelle :

- Projets des classes (école maternelle) :
- Projet des classes axé sur l'histoire des arts

Les classes sont inscrites au projet CUMAV à la rencontre d'un artiste / Le vendredi 4 décembre, visite au Musée Ste Croix à Poitiers. En Janvier, rencontre avec l'artiste Mme Coulais, puis travail dans les classes autour des empreintes, exposition des travaux, et le 13 mai visite et ateliers au château de Oiron.

→ travail sur les compétences des piliers 1 ,5,6 et 7 du socle commun

Les objectifs généraux

Développer un état d'esprit de respect et de responsabilité face au matériel

Partager avec les autres enfants et les artistes

Réaliser un projet commun

Développer et affirmer sa personnalité : se sentir responsable , prendre des initiatives

Développer les aptitudes psychomotrices chez l'enfant.

S'investir dans un projet .

Éprouver de la confiance en soi, se valoriser

- Semaine du goût. Ateliers de découverte des légumes et des fruits de l'automne.  
→travail sur les compétences des piliers 1, 5, 6 et 7 du socle commun  
Visite des jardins de l'ADEP.  
Ateliers cuisine jeudi toute la journée pour un goûter offert aux parents le vendredi à 15h40.  
Réalisation de productions à la manière d'Archimboldo
- Échanges USEP avec les écoles de Melle et Paizay le Chapt pour la Classe Mme Gilbert, avec Chail pour les MS-GS, avec Rom pour la classe de Mme Demontier  
→travail sur les compétences des piliers 1 ,5,6 et 7 du socle commun (Travail de découverte, d'écoute, de sonorisation, de production écrite et sonore collective)  
→travail sur les compétences des piliers 1, 6 et 7 du socle commun (raconter un événement vécu collectivement (cahier de vie) . Respecter les autres et les règles .Pratiquer un jeu collectif .Maîtriser quelques conduites motrices ( courir , sauter lancer..).
- Spectacle « l'enfant et le théâtre » sera proposé aux enfants « Les Bruits du noir » le jeudi 3 décembre à Melle pour les MS et GS  
→ travail sur les compétences des piliers 1, 5, 6 et 7 du socle commun (avoir une attitude de spectateur, raconter ce que l'on a vu, s'exprimer sur ce que l'on a vu, ce que l'on a ressenti..)
- Liaison GS / CP.

### Projets des classes (école élémentaire) :

- USEP :
  - Échanges USEP avec l'école de Chef-Boutonne.
  - Journée « cyclisme » : Visite du logis du Bouhas (normalement initialement prévue pour la visite de l'exposition « Traqués, Cachés, Sauvés, être juif en Poitou 1940-1944 » : Sortie réalisée en Bus (alerte orange « orange)).
  - Journée « Mon euro 2016 »
  - Journée RAID/cycle 2  
→ travail sur les compétences des piliers 1, 6 et 7 du socle commun (travail sur le CR de la journée en classe. Favoriser l'autonomie, le sens des responsabilités, la solidarité, le travail d'équipe).
- École et cinéma :

### **Programmation 2015-2016 :**

#### •cycle 2 :

- Mon Voisin Totoro (27/11/15 matin)
- Le Cirque
- Le roi et l'oiseau

#### cycle 3 :

- L'Etrange Noël de M. Jack (27/11/15 apM)
- Les 400 coups
- ET l'extraterrestre

Avec le CRPC et le cinéma de Lezay.

→ travail sur les compétences des piliers 1, 5 6 et 7 du socle commun (travail pré et post projection, étude d'images, de situation, écoute, comprendre le schéma narratif, travail d'interprétation, de production écrite). Favoriser l'autonomie, le sens des responsabilités, la solidarité, le travail d'équipe

- Arts plastiques : Pas « A la rencontre d'un artiste » cette année, mais grand projet autour de la réhabilitation de l'entrée de l'école et du Bac à sable... Appel aux différents corps de métier chez les parents : dons ou commandes de matériel (carrelage pour les mosaïques, la colle, la peinture...), mais aussi pour les parents qui ont envie de participer à la réalisation de cette œuvre collective (Vendredis P4 et P5).

Financement : Coopérative/PEL

→ travail sur les compétences des piliers 1, 5 6 et 7 du socle commun (Travail d'interprétation d'œuvre, s'exprimer sur ce que l'on voit, ce que l'on ressent, puis travail de réalisations individuelles et collectives d'œuvres à partir de... et fonction de consignes précises). Favoriser l'autonomie, le sens des responsabilités, la solidarité, le travail d'équipe

- Liaison CM-Collège :

- Projet d'écriture avec les professeurs de Français du collège, mardi : réécriture des contes traditionnels + adaptation théâtrale (avec les 4èmes)
- Projet piscine, non-nageur-CM2.

- Chorale CM2 : dans les classes sur le thème de la gourmandise...

→ travail sur les compétences des piliers 1, 3, 6 et 7 du socle commun.

- Voyages C2 : Projet sur l'éco-citoyenneté, en cours d'élaboration...

→ travail sur les compétences des piliers 1, 2, 4, 5, 6 et 7 du socle commun.

- Projet plantation de haies avec la commune de Vanzay/Prom'haie et la région Poitou-Charentes (4 décembre)

→ travail sur les compétences des piliers 1, 3, 6 et 7 du socle commun

- Semaine du goût : travail avec le foyer de vie. Visite et exploitation (exposition réalisée par les résidents du foyer de vie).

→ travail sur les compétences des piliers 1, 5, 6 et 7 du socle commun

- Délégués : rassemblement de délégués de classe, sur le temps d'APC. Découverte des rôles de représentants, yeux/relais des autres enfants. Responsables d'activités organisées pour toute l'école. Découverte du fonctionnement d'une association, de la gestion d'un budget.

→ travail sur les compétences des piliers 1, 3, 4, 5, 6 et 7 du socle commun

### **6/ Révision et vote des règlements intérieurs**

**Pas de changement pour la maternelle : Petit rappel , merci de respecter les horaires pour les parents et l'accueil périscolaire.**

**Pour le primaire : Changements à intégrer : modification des horaires des récréations de l'après midi, des heures de fin ou de reprise des cours. (Les récréations sont placées entre les TAP et les cours, ou entre les cours et les TAP).**

## 7/ Travaux dans les écoles

### **Élémentaire :**

Remerciement pour les travaux réalisés dans l'école (les robinets des sanitaires, les peintures, la réparation du réseau filaire...).

Demandes : Sanitaires C3 : ça fait peu de lavabos pour le nombre d'enfants et il n'y a plus de sèche-mains... (déjà traité en conseil municipal, mais plus complexe qu'il n'y paraît !)

Demandes : Est-ce qu'un des employés communaux peut réparer les éléments roulants (trotinettes, draisiennes...) ? Est-ce que l'on peut avoir quelques porte-manteaux supplémentaires en CM (il y en a 25, mais les classes sont à 27/28) et remplacer ceux qui sont cassés (CP).

### **Maternelle :**

Merci à la municipalité pour la structure, pour le préau (qui est en cours), pour la pose des rideaux dans la salle de jeux.

Les enseignantes remercient le personnel municipal pour les étagères casiers permettant de mettre les ateliers autonomes en place.

2 volets roulants cassés dans la classe de Mme Gilbert.

Est-ce possible d'avoir une cabane au bout du préau pour ranger les jeux de cours (paniers de basket, toupies, quelques vélos...) ?

Une demande vient d'être adressée à M. le Maire pour utiliser le photocopieur couleur de la mairie afin de réaliser un livret pour chaque enfant du parcours artistique étudié (environ 20 artistes) soit 1700 photocopies réparties tout au long de l'année.

### **8/ Questions diverses :**

Question pour le conseil d'école :

1 - Pouvons être informés de la raison pour laquelle la classe de CE1 de Mme Maixandeu ne participe plus à la bibliothèque de l'école le mercredi matin une semaine sur deux ?

Mme Maixandeu est responsable de ses élèves, de leurs apprentissages et de son emploi du temps. Elle a choisi un autre créneau qu'elle a jugé plus adéquat au bon fonctionnement de sa classe.

2- Il serait bien de faire mettre des plots ou autre chose à la sortie de l'école quand on veut partir. On ne voit ni à gauche, ni à droite quand les voitures sont garées sur les côtés. Peut-être faut-il un accident ?

Transmis à la mairie.

3- Questions à la mairie : Comment va se passer la passation de compétences entre la mairie et la CCM ? Qu'est-ce qui passe sous compétence CCM ? Reste-t-il des éléments mairie (entretien) ? Le budget entre janvier et septembre ? Le budget pour les années après ?

Propos rassurants : Mêmes interlocuteurs et même fonctionnement...

4- Ensemble de questions :

Première question : ondes wi-fi , problèmes sanitaires, installation du filaire.

Soucieux de notre santé et de celle de nos enfants, nous sommes informés des études scientifiques quant aux effets des micro-ondes sur le corps, plus spécialement des enfants et des jeunes.

Le wi-fi est interdit dans les crèches.

Le wi-fi peut être remplacé par un câble, qui d'un point de vue uniquement technique offre une meilleure stabilité et un meilleur débit. C'est une alternative filaire existante, avec l'intranet.

Est-possible qu'à l'école élémentaire du Chêne l'usage du filaire soit mis en place en remplacement du wi-fi ?

Le référentiel est en [pièce jointe](#) (éléments donnés par M Dudognon, animateur informatique départemental auprès de l'éducation nationale). Ce qu'il faut en retenir :

- L'ANSES ne préconise aucune mesure de réduction des expositions en matière de Wi-Fi, y compris en ce qui concerne les enfants.
- Les bornes Wi-Fi peuvent être installées dans les écoles.
- les bornes Wi-fi doivent être éteintes en dehors des périodes d'utilisation pédagogique
- Le conseil d'école est préalablement informé des projets d'installation de solutions de réseau sans fil (l'information ne donne pas lieu à un vote)

Seconde question : projets à l'école élémentaire de Lezay.

Ruche à l'école

Pour ouvrir et développer la sensibilité des enfants aux abeilles, les instruire en pratique sur la pollinisation, les produits de la ruche et la biodiversité, pourrions-nous mettre en place un rucher à l'école ?

Question transmise à Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et à Mme Laetitia Chardavoine, CPAIEN Sciences : (Cf. les PJ, concernant les ruchers, leurs financements par la région Poitou-Charentes)

Copie du mail de Mme Chardavoine :

« Suite à notre entretien téléphonique d'hier matin, je t'adresse les [différents documents](#) relatifs à l'installation d'un rucher :

- dans une classe (apiscope)
- sur la commune

et également celui pour la préservation d'une zone sans pesticide autour du rucher communal, si la commune souhaite aller jusque-là.

Pour l'apiscope, la Région finance les dix premières demandes, ça vaut le coup d'appeler pour savoir à combien ils en sont. La demande de subvention doit être déposée avant le 30 novembre.

En tous cas, même si l'école et/ou la mairie décide de se lancer dans le projet d'installation d'un rucher, les cahiers des charges sont précis et indiquent clairement les points de vigilance.

Si nécessaire, je peux venir à l'école pour une réunion préparatoire, d'information,... avec les différents partenaires. N'hésite pas si tu as besoin. »

Toilettes Sèches à l'école :

Un bac à compost est présent actuellement à l'école élémentaire du chêne. Pour compléter et continuer les bases instructives des actions valorisants l'importance de l'environnement, en informant notamment les enfants sur le cycle de l'eau, est-ce possible de mettre en place des toilettes sèches à l'école ?

Ne peut pas se substituer aux autres sanitaires, mais pour parler du cycle du traitement de l'eau, de son économie... projet envisageable. Mais, Qui pour :

- Entretien ?
- Sciure ?

Troisième question : application du règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'école élémentaire du Chêne de Lezay précise dans l'article 4 : « Aucun document à caractère privé, commercial, religieux, philosophique, politique ne peut faire l'objet d'un affichage ou d'une distribution dans l'enceinte de l'école ».

Furent distribués à nos enfants et apportés chez eux dans leurs cartables, des pochettes de livres à vendre, ce qui semble une action commerciale en contradiction avec le règlement intérieur de l'école.

Pourquoi le règlement intérieur de l'école n'est pas appliqué pour stopper les actions commerciales à l'école ?

Concernant la diffusion des pochettes de lecture (Milan, Bayard, École des loisirs, Cram-cram, le petit quotidien, le jde...), nous avons effectivement fait passer ces "possibilités d'abonnements". Nous sommes partagés entre la nécessaire information de certains parents (pour offrir un maximum de possibilités de lecture) et le règlement intérieur. Pour rappel, le bassin du lezayen a été ciblé dans tous les dispositifs liés à la lutte contre l'illettrisme. Avec l'accord de l'éducation nationale, nous offrons la possibilité à certaines familles d'accéder à des lectures de qualité. Il n'y a aucune obligation d'achat. Par ailleurs, les enfants qui emmènent les pochettes lisent les revues en question.

Si les personnes qui ne veulent pas des pochettes dans le cartable de leurs enfants nous laisserons ces pochettes à disposition sur une table à l'entrée de l'école, mais tout le monde ne pourra pas les voir et s'abonner s'il le souhaite.

20h15, fin du conseil d'école.

Fait à Lezay Le 5 / 11 / 2015

Le président du Conseil d'école

Le secrétaire de séance

Pierrick Marquet

Pierrick Marquet

